

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU FAMILISTERE GODIN DU 07 JUILLET 2003

L'an deux mille trois

Le 07 juillet à 17 heures 30

Le Comité Syndical, légalement convoqué suite à l'absence de quorum lors du comité syndical du 2 juillet 2003, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Guise en séance publique sous la présidence de M. Raymond GUEHENNEUX, Président du Syndicat Mixte du Familistère Godin.

Étaient présents :

M. Raymond GUEHENNEUX, Président, M. Jean-Marie MARECAT, M. Gérard CHIMOT

Absents excusés : M. Daniel CUVELIER, Vice-Président (représenté par M. Gérard CHIMOT), M. Jean FOSSIER, M. Jean-Pierre BALLIGAND, M. Jean-Pierre PREVOT

M. Jean-Marie MARECAT est élu secrétaire de séance.

1- Demande de subvention à la Région Picardie (FRDL) pour les travaux de restauration et d'aménagement du lavoir-piscine

Monsieur le Président informe le Comité syndical que le Syndicat Mixte doit faire une demande de subvention auprès de la Région Picardie (FRDL) pour les travaux de restauration et d'aménagement du lavoir-piscine. Monsieur le Président propose le plan suivant de financement prévisionnel de la totalité des travaux:

Dépenses			
	Travaux lavoir-piscine	1 843 898	
	Total Dépenses € ht	1 843 898	
Recettes			
	Etat Monuments historiques	582 750	31.6 %
	FEDER	203 520	11.04 %
	Etat CPER	185 998	10.09 %
	Région FRDL	130 412	7.07 %
	CG 02 + SMFG	741 218	40.20 %
	Total recettes € ht	1 843 898	100 %

Monsieur le Président demande au Comité syndical de l'autoriser à adresser à la Région Picardie (FRDL) une demande de subvention correspondante au plan de financement présenté et de solliciter de la Région Picardie un arrêté d'une durée de validité de 4 ans.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Autorise le Président à adresser à la Région Picardie (FRDL) une demande de subvention correspondante au plan de financement présenté et de solliciter de la Région Picardie un arrêté d'une durée de validité de 4 ans.

2- Demande de subvention à l'Etat pour la mission M. O. U. S. (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale)

Monsieur le Président informe le Comité syndical que le Syndicat Mixte doit faire une demande de subvention auprès de l'Etat pour la mission M. O. U. S. confiée à la Société d'Equipement du Département de l'Aisne. Monsieur le Président propose le plan de financement suivant (subvention au taux maximum de 50 % pour la mission M. O. U. S.) :

Dépenses			
	Mission MOUS	70 000	
	Total Dépenses € ht	70 000	
Recettes			
	Etat	35 000	50 %
	SMFG	35 000	50 %
	Total recettes € ht	70 000	100 %

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à faire une demande de subvention auprès de l'Etat pour la mission M. O. U. S.. suivant le plan de financement ci-dessus.

3- Demande de subvention à la Communauté européenne pour la communication et la promotion du site en 2003-2004

Monsieur le Président informe le Comité syndical que le Syndicat mixte doit faire une demande de subvention auprès de la Communauté européenne pour les campagnes de communication et promotion du Familistère de Guise en 2003 (attaché de presse, affichage et impression, achat d'espaces publicitaires). Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

Dépenses			
	Communication-promotion du Familistère	50 000	
	Total Dépenses € ttc	50 000	
Recettes			
	Communauté européenne FEDER	15 000	30 %
	Région FRDL	3 250	6.5 %
	SMFG	31 750	63.5 %
	Total recettes € t.t.c.	50 000	100 %

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à faire une demande de subvention auprès de la Communauté européenne pour les campagnes de communication et promotion du Familistère de Guise

en 2003 (attaché de presse, affichage et impression, achat d'espaces publicitaires) suivant le plan de financement ci-dessus.

4- Demande de subvention à la Communauté européenne pour l'Exposition-Valorisation du Familistère 2003/2004

Monsieur le Président informe le Comité syndical que le Syndicat mixte doit faire une demande de subvention auprès de la Communauté européenne pour la valorisation du patrimoine du Familistère (exposition, publication, photographies). Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

Dépenses			
	Valorisation du patrimoine	86 220	
	Total Dépenses € ttc	86 220	
Recettes			
	Communauté européenne FEDER	25 866	30 %
	Région FRDL	5 604	6.5 %
	SMFG	54 750	63.5 %
	Total recettes € t.t.c.	86 220	100 %

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à faire une demande de subvention auprès de la Communauté européenne pour la valorisation du patrimoine du Familistère (exposition, publication, photographies) suivant le plan de financement ci-dessus.

5- Don par Monsieur Hugues Fontaine

Monsieur le Président informe le Comité syndical que Monsieur Hugues Fontaine propose un don de 57 épreuves photographiques à exemplaire unique et d'un ensemble des 70 tirages composant la mosaïque présentée dans l'exposition « Les jours s'en vont » (Mercerie du Familistère, 30 avril-31 août 2003). Monsieur le Président propose aux membres du Comité syndical d'accepter le don sans condition par Monsieur Hugues Fontaine, sous réserve de l'avis de la Commission scientifique interrégionale des collections des musées de France.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à accepter le don sans condition par Monsieur Hugues Fontaine.

6- Don par Monsieur Gilles Krzesinski

Monsieur le Président informe le Comité syndical que Monsieur Gilles Krzesinski propose un don de quatre appareils de chauffage de fabrication Godin et Sougland. Monsieur le Président propose aux membres du Comité syndical d'accepter le don sans condition par Monsieur Gilles Krzesinski, sous réserve de l'avis de la Commission scientifique interrégionale des collections des musées de France.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à accepter le don sans condition par Monsieur Gilles Krzesinski.

7- Autorisation de signature du marché d'aménagement de la buvette et cuisine des économats

Monsieur le Président expose à l'assemblée que suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres ayant eu lieu le 2/07/2003, il conviendrait de l'autoriser à signer le marché avec les attributaires des différents lots.

Monsieur le Président demande donc aux membres du Comité Syndical de l'autoriser à signer le marché d'aménagement de la buvette et de la cuisine des économats du Familistère Godin.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à signer le marché d'aménagement de la buvette et de la cuisine des économats avec les attributaires des différents lots.

8- Demande de subvention à l'Etat pour le projet architectural et technique de restauration des façades et toitures du théâtre et des écoles (opération n°24)

Cette délibération annule et remplace la délibération du 12 février 2003.

Monsieur le Président informe le Comité syndical que le Syndicat Mixte doit faire une demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet architectural et technique de restauration des façades et toitures du théâtre et des écoles. Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

Dépenses			
	Op. n°24 Façades et toitures du théâtre et écoles		
	Total dépenses € h.t.	37 930,00	
Recettes			
	Etat	18 965,00	50,00%
	Région Picardie	2 275,80	6,00%
	Département de l'Aisne	9 103,20	24%
	emprunt ou autofinancement	7 586,00	20,00%
	Total recettes € h.t.	37 930,00	100,00%

Monsieur le Président demande au Comité syndical de l'autoriser à adresser à l'Etat une demande de subvention correspondante au plan de financement présenté.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Autorise le Président à demande au Comité syndical de l'autoriser à adresser à l'Etat une
demande de subvention correspondante au plan de financement présenté.

**Fait et Délibéré, les Jours Mois et An susdits
Suivent les signatures**